

États financiers consolidés de

# **ERGORECHERCHE LTÉE**

pour les exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

# ERGORECHERCHE LTÉE

Table des matières

---

	<b>Page</b>
<b>Rapport des auditeurs indépendants</b>	
États consolidés de la situation financière	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des variations des capitaux propres	3
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5 - 45



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Tour KPMG  
Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Aux actionnaires de Ergorecherche ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ergorecherche ltée, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014, les états consolidés du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

*Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Ergorecherche Itée au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux IFRS.

*KPMG* A. K. S. / S. E. N. C. R. L.

Le 23 octobre 2015

Montréal, Canada

# ERGORECHERCHE LTÉE

États consolidés de la situation financière  
(en dollars canadiens)

30 juin 2015 et 2014

	2015	2014
<b>Actifs</b>		
Actifs courants		
Trésorerie	2 075 015 \$	2 695 102 \$
Placements temporaires (note 4)	7 928 908	7 811 604
Clients et autres débiteurs (notes 5 et 9)	684 669	1 641 817
Impôts sur le résultat à recevoir	27 424	72 696
Crédits d'impôts à l'investissement à recevoir	120 158	64 199
Stocks (notes 6 et 9)	2 237 581	2 266 327
Charges payées d'avance	149 849	163 700
	13 223 604	14 715 445
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 7)	2 081 871	2 486 056
Immobilisations incorporelles (note 8)	3 403 542	3 715 710
Goodwill (note 8)	2 692 367	2 692 367
Autre actif	23 979	23 979
Impôts et crédits d'impôts différés (note 19)	4 452 519	10 853 838
	12 654 278	19 771 950
<b>Total des actifs</b>	<b>25 877 882 \$</b>	<b>34 487 395 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs (note 10)	1 663 403 \$	1 550 664 \$
Produits différés (note 11)	369 029	499 481
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 12)	1 031 213	1 571 215
	3 063 645	3 621 360
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 12)	840 653	1 871 868
Obligations locatives reportées	74 281	79 146
	914 934	1 951 014
<b>Total des passifs</b>	<b>3 978 579</b>	<b>5 572 374</b>
Capitaux propres (note 14)		
Capital-actions	14 931 187	14 692 692
Surplus d'apport	392 139	398 134
Résultats non distribués	6 575 977	13 609 926
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	21 899 303	28 700 752
Participation ne donnant pas le contrôle (note 15)	–	214 269
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>21 899 303</b>	<b>28 915 021</b>
Engagements (note 13)		
Éventualités (note 25)		
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>25 877 882 \$</b>	<b>34 487 395 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# ERGORECHERCHE LTÉE

États consolidés du résultat global  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

	2015	2014
Produits	15 498 000 \$	17 862 341 \$
Charges opérationnelles <sup>(i)</sup>		
Coût des ventes, frais de vente et d'opération	11 718 512	11 879 464
Frais d'administration	3 533 259	3 682 794
Recherche et développement, net des crédits d'impôt remboursables de 55 959 \$ (64 199 \$ en 2014)	360 740	200 042
	15 612 511	15 762 300
Résultat opérationnel	(114 511)	2 100 041
Autres éléments (note 16)	339 912	–
Produits et charges financiers		
Intérêts et frais bancaires	222 125	250 083
Intérêts sur la dette à long terme	116 145	197 329
Revenus d'intérêts	(130 544)	–
(Gain) perte sur conversion de devises	(19 512)	5 438
	188 214	452 850
Résultat avant impôts	(642 637)	1 647 191
Charge d'impôts sur le résultat (note 18)		
(Recouvrés) exigibles	(20 738)	43 138
Différés	6 401 319	373 900
	6 380 581	417 038
Résultat net et résultat global de l'exercice	(7 023 218)\$	1 230 153 \$
Attribuable aux :		
Propriétaires de la Société	(6 981 455)\$	1 235 450 \$
Participation ne donnant pas le contrôle (note 15)	(41 763)	(5 297)
	(7 023 218)\$	1 230 153 \$
Résultat par action de base et dilué de l'exercice	(0,09) \$	0,02 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice		
De base	75 851 440	72 051 166
Dilué (note 14)	75 851 440	73 342 159

(i) Les charges opérationnelles incluent une charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles totalisant 982 725 \$ (993 213 \$ en 2014).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# ERGORECHERCHE LTÉE

États consolidés des variations des capitaux propres  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

	Attribuable aux propriétaires de la Société					
	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2013	9 700 807 \$	471 401 \$	12 374 476 \$	22 546 684 \$	219 566 \$	22 766 250 \$
Résultat net	–	–	1 235 450	1 235 450	(5 297)	1 230 153
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres :						
Exercice d'options (note 14 a)	160 267	(73 267)	–	87 000	–	87 000
Émission d'actions (note 14 a)	5 000 000	–	–	5 000 000	–	5 000 000
Frais d'émission d'actions, nets des impôts afférents de 61 936 \$	(168 382)	–	–	(168 382)	–	(168 382)
Solde au 30 juin 2014	14 692 692 \$	398 134 \$	13 609 926 \$	28 700 752 \$	214 269 \$	28 915 021 \$
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2014	14 692 692 \$	398 134 \$	13 609 926 \$	28 700 752 \$	214 269 \$	28 915 021 \$
Résultat net	–	–	(6 981 455)	(6 981 455)	(41 763)	(7 023 218)
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres :						
Exercice d'options (note 14 a)	13 495	(5 995)	–	7 500	–	7 500
Acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle (notes 14 a) et 15)	225 000	–	(52 494)	172 506	(172 506)	–
Solde au 30 juin 2015	14 931 187 \$	392 139 \$	6 575 977 \$	21 899 303 \$	– \$	21 899 303 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Tableaux consolidés des flux de trésorerie  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

	2015	2014
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Résultat net	(7 023 218)\$	1 230 153 \$
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	531 271	545 895
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles (note 8)	451 454	447 318
Charge d'obligations locatives reportées	(4 865)	(4 866)
Intérêts sur la dette à long terme	116 145	197 329
Revenus d'intérêts	(130 544)	-
Charge d'impôts sur les résultats	6 380 581	417 038
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement reliés aux activités opérationnelles (note 21)	928 698	(678 699)
Intérêts payés en trésorerie	(110 869)	(164 463)
Intérêts reçus en trésorerie	130 544	-
Impôts sur le résultat reçus (payés) en trésorerie	66 010	(215 564)
	1 335 207	1 774 141
Financement		
Exercice d'options	7 500	87 000
Émission d'actions	-	5 000 000
Frais d'émission d'actions	-	(230 318)
Remboursement de la dette à long terme	(1 579 118)	(2 076 288)
	(1 571 618)	2 780 394
Investissement		
Acquisition de placements temporaires	(117 304)	(7 811 604)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(139 286)	(389 626)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(127 086)	(325 927)
Acquisition de placement	-	(10 861)
	(383 676)	(8 538 018)
Diminution nette de la trésorerie	(620 087)	(3 983 483)
Trésorerie au début de l'exercice	2 695 102	6 678 585
Trésorerie à la fin de l'exercice	2 075 015 \$	2 695 102 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

Ergorecherche ltée (la « Société ») a été constituée le 21 août 2001 en vertu de la *Loi sur les corporations* de l'Alberta. Les actions de la Société sont cotées en bourse au TSX Venture, sous le symbole ERG, depuis le 10 juillet 2002.

La Société exploite une entreprise de fabrication et de vente d'orthèses plantaires et d'orthèses générales et effectue la mise au point d'équipement médical durable pour le marché orthopédique.

L'adresse du siège social est le 2101, boulevard Le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, Canada, H7S 2J7.

## 1. Base d'établissement

### a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2015 et 2014 ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, comme ils sont énoncés dans la Partie 1 du *Manuel de CPA Canada*, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), tels que publiés par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

### b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique sauf pour la rémunération à base d'actions évaluée à la juste valeur à la date de l'octroi. Les états financiers consolidés ont été établis sur le principe de la continuité de l'exploitation.

### c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Ergorecherche ltée. Toutes les filiales de la Société ont également le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au dollar près, sauf les données par actions.

### d) Approbation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été approuvés le 23 octobre 2015 par le conseil d'administration qui a également approuvé leur publication.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés, sauf indication contraire.

### a) Périmètre de consolidation

#### i) Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à la date d'acquisition, soit à la date où le contrôle est transféré à la Société. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de retirer des avantages de ses activités. La Société évalue le goodwill comme étant la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, diminué du montant comptabilisé net des actifs acquis et des passifs pris en charges indetifiabiles, tous évalués à la date d'acquisition. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur de l'actif net de l'entreprise acquise, la différence est immédiatement constatée au résultat à titre de profit résultant d'un achat à prix avantageux. Pour chaque transaction, la Société choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, ou à une valeur correspondant à leur quote-part du montant comptabilisé pour les actifs nets identifiabiles, à la date d'acquisition.

Les coûts de transaction et autres coûts directs d'un regroupement d'entreprises ne sont pas considérés comme faisant partie de la transaction d'acquisition d'entreprises. Ces coûts sont plutôt passés en charges au moment où ils sont engagés.

#### ii) Filiales

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les soldes et opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

#### iii) Transactions et participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont représentées par les participations dans les filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net et du résultat global est comptabilisée directement en capitaux propres même si le solde des résultats de la participation ne donnant pas le contrôle est déficitaire.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Périmètre de consolidation (suite)

#### iii) Transactions et participations ne donnant pas le contrôle (suite)

Les modifications apportées à la participation de la Société dans une filiale n'entraînant pas la perte du contrôle sont comptabilisées comme étant des transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. Les ajustements apportés aux participations ne donnant pas le contrôle sont basés sur un montant proportionnel de la valeur comptable de l'actif net de la filiale. Aucun gain ni perte n'est constaté dans le résultat.

L'écart entre la juste valeur de la contrepartie payée et l'ajustement au titre de la participation ne donnant pas le contrôle est comptabilisé dans les capitaux propres.

### b) Conversion des devises

#### *Transactions en devises étrangères*

À la date de chaque état consolidé de la situation financière, les actifs et les passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société (monnaies étrangères) sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au cours de change historique à la date de la transaction. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les profits et pertes de change sont constatés dans l'état consolidé du résultat global de l'exercice au cours de laquelle ils surviennent.

### c) Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les matières premières et les produits finis acquis sont évalués au coût d'acquisition. Le coût des produits finis fabriqués comprend les matières premières et la main-d'œuvre directe. Une provision est constituée pour les stocks désuets et à rotation lente, selon leur usage prévu et leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué de tous les coûts additionnels estimés pour l'achèvement et la vente. Lors de l'estimation de la valeur nette de réalisation, la Société utilise les valeurs disponibles au moment de l'estimation.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### d) Crédits d'impôt à l'investissement

La Société demande des crédits d'impôt à l'investissement parce qu'elle a engagé des dépenses pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Les crédits d'impôt à l'investissement sont constatés lorsque les dépenses connexes sont engagées et qu'il existe une assurance raisonnable qu'ils se matérialiseront. Les crédits d'impôt à l'investissement sont sujets à un examen de la part du gouvernement, lequel pourrait résulter en un ajustement au résultat global de l'exercice.

### e) Recherche et développement

La Société engage annuellement des frais liés à des activités de recherche et de développement de nouveaux produits ou de nouvelles technologies. Les frais de recherche et de développement sont passés en charges, sauf lorsque les frais de développement répondent à certaines conditions identifiables justifiant le report. Les frais de développement, qui comportent des avantages économiques futurs probables, qui peuvent être clairement définis et évalués et qui sont engagés pour le développement de nouveaux produits ou de nouvelles technologies, sont capitalisés et présentés en immobilisations incorporelles. Ces frais de développement, déduction faite des crédits d'impôt pour la recherche et le développement connexes, ne sont amortis que lorsque les produits ou technologies sont commercialisés, et leur amortissement se fait sur la durée de vie estimative de la production commerciale.

La méthode d'amortissement et la durée de vie de la production commerciale sont évaluées annuellement.

### f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût après déduction du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Lorsqu'un élément des immobilisations comporte des composantes importantes aux durées d'utilité différentes, ces composantes sont comptabilisées comme des éléments distincts des immobilisations corporelles. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition, au développement ou à la construction de l'actif. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la Société et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés à l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### f) Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement est comptabilisée sur leur durée d'utilité en tenant compte de leur valeur résiduelle, et ce, au moyen des méthodes d'amortissement présentées ci-après. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et l'incidence des changements d'estimation fait l'objet d'une comptabilisation prospective.

Élément d'actif	Méthode	Taux/période
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Sur la durée du bail plus une période d'option de renouvellement
Équipement et mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Équipement et outillage	Amortissement dégressif	20 - 30 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Enseignes	Amortissement linéaire	5 ans
Moules	Amortissement linéaire	14 ans

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle doit être décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle doit être déterminé comme la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et est comptabilisé à l'état du résultat global.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût après déduction du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La méthode de l'amortissement, la durée d'utilité et les valeurs résiduelles sont déterminées annuellement. L'incidence des changements d'estimation fait l'objet d'une comptabilisation prospective.

Élément d'actif	Méthode	Taux/période
Brevet	Amortissement linéaire	9 ans
Dossiers patients, permis et autres	Amortissement linéaire	14 ans
Logiciels	Amortissement dégressif	20 - 30 %
Clause de non-concurrence	Amortissement linéaire	5 ans
Technologie de tapis capteur	Amortissement linéaire	Sur le nombre d'unités fabriquées prévue

### h) Goodwill

Les montants du goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs identifiables nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti mais plutôt soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de la Société qui sont susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement et qui représentent le niveau le plus bas pour lequel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne de la Société. Les UGT auxquelles le goodwill a été alloué sont soumises à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur réduit en premier lieu la valeur comptable du goodwill qui y est affecté et réduit ensuite la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur ne peut être reprise contre un goodwill dans une période ultérieure.

La Société a choisi d'effectuer son test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### i) Dépréciation des actifs non financiers excluant le goodwill

La Société révisé les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont subi une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif, diminuée des coûts de la vente et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation et de la sortie finale d'un actif, calculée à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les actifs qui ne peuvent être soumis au test de dépréciation sur une base individuelle sont regroupés au sein des UGT soit au niveau du plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme étant déprécié. Une perte de valeur est comptabilisée, correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

### j) Obligations locatives reportées

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique ne soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps de l'avantage retiré de l'utilisation du bien loué. Dans le cas où des incitatifs à la location sont reçus pour conclure un contrat de location simple, ces incitatifs sont comptabilisés dans le passif à titre d'obligations locatives reportées. Le profit cumulé des incitatifs est comptabilisé comme une diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location sur une base linéaire à moins qu'une autre méthode systématique ne soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps de l'avantage retiré de l'utilisation du bien loué.

### k) Constatation des produits

Les produits doivent être comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies : leur montant peut être évalué de façon fiable; il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société; la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens; elle continue à n'être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés; et les coûts engagés ou à être engagés concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### k) Constatation des produits (suite)

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite de tout rabais ou d'autres réductions similaires.

La Société diffère les produits correspondant à la juste valeur du programme de fidélisation. Les produits différés au titre du programme sont inclus dans les produits différés dans l'état de la situation financière. Lorsque les participants au programme font valoir leur remise, la valeur de remboursement est portée en déduction du solde des produits différés et constatée à titre de produits.

La juste valeur estimative du programme de fidélisation est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'unités dont l'échange est attendu. La Société revoit sur une base régulière les tendances en matière de taux d'échange des remises, et elle ajuste, le cas échéant, la juste valeur estimative du programme en fonction du volume d'échanges futurs prévus.

### l) Instruments financiers

Lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif financier, il doit être évalué à sa juste valeur. Les coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier, à l'exception des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, sont ajoutés ou déduits de la juste valeur de cet actif ou de ce passif financier, selon le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement imputables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement aux états consolidés du résultat global.

#### i) Actifs financiers

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus aux fins de négociation. Ils sont inclus dans l'actif courant, sauf si la durée à courir jusqu'à leur échéance est de plus de 12 mois à compter de la date de clôture, auquel cas ils sont inclus dans l'actif non courant. Les prêts et créances comprennent la trésorerie, les placements temporaires et les clients et autres débiteurs. Ces actifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### l) Instruments financiers (suite)

#### i) Actifs financiers (suite)

Chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. S'il existe une telle indication, la Société comptabilise une perte de la valeur de la façon suivante pour les actifs financiers évalués au coût amorti : la perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif financier est réduite de ce montant soit directement, soit par l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les pertes de valeur sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

#### ii) Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres crédateurs et la dette à long terme. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction engagés, et sont ultérieurement comptabilisés au coût amorti. Toute différence entre le produit (après déduction des coûts de transaction) et la valeur de rachat est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant, sauf si la Société dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### m) Impôts sur le résultat

La Société comptabilise la charge d'impôts selon la méthode de l'actif et du passif d'impôts différés. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les actifs d'impôts différés comprennent également des crédits d'impôts différés non remboursables liés aux acquisitions d'entreprises et qui peuvent être réalisés uniquement contre des impôts à payer dans le futur. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôts différés est porté au résultat net. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront.

La charge d'impôts comprend l'impôt exigible et différé. Cette charge est constatée dans le résultat net. L'actif ou le passif d'impôts exigible correspond aux obligations ou aux réclamations des exercices précédents ou courants des autorités fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de l'exercice. L'impôt exigible est calculé en fonction du bénéfice fiscal, qui diffère du résultat net. Ce calcul a été effectué en fonction des taux d'imposition et des lois en vigueur ou quasi-adoptées à la fin de l'exercice.

### n) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action est effectué en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les instruments dilutifs. Le nombre d'actions incluses relativement aux options sur actions est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Les actions ordinaires potentiellement dilutives de la Société comprennent les options sur actions.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### o) Rémunération à base d'actions

La Société comptabilise son plan de rémunération à base d'actions, décrit à la note 14, selon la méthode de la juste valeur. Cette méthode consiste à comptabiliser les charges en résultat sur la période d'acquisition des options attribuées et à comptabiliser la contrepartie en surplus d'apport dans les états consolidés de la situation financière. La juste valeur de la rémunération est établie selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au capital social. À la clôture de chaque période, la Société révisé son estimation du nombre d'options pour lesquelles il est prévu que les droits seront acquis. Elle comptabilise l'incidence de la révision de l'estimation initiale, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat global, en apportant un ajustement correspondant aux capitaux propres.

### p) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. La Société ne comptabilise pas de provision au titre des pertes opérationnelles futures.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actuelle est établie au moyen d'un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts, le cas échéant.

### q) Évaluation de la juste valeur

La Société classe les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations. Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs en fonction du niveau des indications indépendantes et objectives des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations de la juste valeur.

Les données utilisées pour évaluer la juste valeur sont réparties entre trois niveaux :

Niveau 1 - s'applique aux actifs ou aux passifs pour lesquels il existe des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### q) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 2 - s'applique aux actifs et aux passifs pour lesquels il existe des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement, à savoir des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, ou indirectement, à savoir des prix cotés sur des marchés dont le volume est insuffisant ou les transactions non fréquentes pour des actifs ou des passifs similaires.

Niveau 3 - s'applique aux actifs et aux passifs pour lesquels il n'existe pas de données d'entrée observables de marché.

### r) Informations sectorielles

La Société gère ses activités en fonction d'un seul secteur à présenter. Le secteur opérationnel présenté rend compte de la manière dont l'information de gestion est présentée au principal décideur opérationnel.

### s) Nouvelles normes comptables et interprétations

Les nouvelles normes et amendements aux normes et interprétations suivantes ont été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés au 30 juin 2015. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

#### *Modifications de l'IAS 32 - Compensation des actifs financiers et des passifs financiers*

En décembre 2011, l'IASB a publié un document intitulé « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers ». Les modifications de l'IAS 32 doivent être appliquées de façon rétrospective.

Les modifications de l'IAS 32 précisent que l'entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation, si ce droit :

- ne dépend pas de la survenance d'un événement futur;
- est exécutoire tant dans le cadre de l'activité normale qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes ses contreparties.

Les modifications de l'IAS 32 précisent également quand un mécanisme de règlement mène à un règlement net ou à un règlement brut équivalent à un règlement net.

#### *IFRIC 21 - Droits ou taxes*

En mai 2013, l'IASB a publié l'IFRIC 21, *Droits ou taxes*. L'IFRIC 21 doit être appliquée de façon rétrospective.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### s) Nouvelles normes comptables et interprétations (suite)

#### IFRIC 21 - *Droits ou taxes* (suite)

L'IFRIC 21 fournit des directives sur le traitement des droits ou des taxes conformément aux exigences de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit un droit ou une taxe comme une sortie de trésorerie qui touche une entité et qui est imposée par les autorités publiques conformément à la loi. Elle note également que les droits ou les taxes ne découlent pas de contrats non (entièrement) exécutés ou d'autres accords contractuels. En outre, l'interprétation confirme qu'une entité comptabilise un passif au titre d'un droit ou d'une taxe seulement si l'événement déclencheur précisé dans les dispositions législatives pertinentes survient.

### t) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées

#### *Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2012-2014*

Le 25 septembre 2014, dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à un total de quatre normes. Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'application anticipée est permise, auquel cas les modifications corrélatives apportées aux autres IFRS s'appliquent également. Chacune des modifications possède ses propres dispositions transitoires particulières.

Des modifications ont été apportées afin de clarifier les éléments suivants dans leurs normes respectives :

- modification des modalités de cession en vertu de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*;
- « liens conservés » pour les mandats de gestion et informations à fournir sur la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*;
- taux d'actualisation dans un marché régional ayant la même monnaie en vertu de l'IAS 19, *Avantages du personnel*;
- informations fournies « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » en vertu de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

La Société envisage d'adopter ces modifications dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1<sup>er</sup> juillet 2016. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

- t) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

*Initiative concernant les informations à fournir : modifications de l'IAS 1*

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers (l'« Initiative concernant les informations à fournir »). Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Leur adoption anticipée est permise.

Ces modifications n'entraînent pas de changements importants par rapport à la pratique actuelle, mais elles devraient faciliter une présentation améliorée des informations à fournir dans les états financiers.

La Société envisage d'adopter ces modifications dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1<sup>er</sup> juillet 2016. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

*IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1<sup>er</sup> juillet 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

- t) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

### IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014).

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1<sup>er</sup> juillet 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

- t) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées (suite)

*Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables (modification de l'IAS 16 et de l'IAS 38)*

En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les modifications apportées à l'IAS 16 mentionnent explicitement que les modes d'amortissement fondés sur les produits ne peuvent pas être utilisés pour les immobilisations corporelles. La raison en étant que ces modes d'amortissement reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques représentatifs de l'actif. Les modifications à l'IAS 38 introduisent une présomption réfutable selon laquelle l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits est inappropriée dans le cas des actifs incorporels. Cette présomption ne pourrait être écartée que lorsque les produits et la consommation des avantages économiques de l'actif incorporel présentent une « corrélation élevée », ou lorsque l'actif incorporel est exprimé comme une mesure des produits. Les modifications s'appliquent de manière prospective aux états financiers annuels couvrant les périodes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une application anticipée est autorisée.

La Société envisage d'adopter les modifications à l'IAS 16 et à l'IAS 38 dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1<sup>er</sup> juillet 2016. La Société ne s'attend pas à ce que la norme ait une incidence significative sur ses états financiers.

## 3. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements critiques de la direction

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Des informations concernant les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont le plus d'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont présentées dans les notes suivantes :

- Note 8 - L'attribution du goodwill au groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté et sa valeur comptable.
- Note 19 - L'évaluation de la probabilité que certains actifs d'impôts liés aux acquisitions d'entreprises seront admissibles en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

### 3. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements critiques de la direction (suite)

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours des périodes subséquentes sont les suivantes :

- L'évaluation de la juste valeur de la contrepartie versée et des actifs acquis et passifs assumés dans le cadre des regroupements d'entreprises.
- Note 8 - Recouvrabilité du goodwill.
- Note 19 - L'évaluation des actifs d'impôts et crédits d'impôts différés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

### 4. Placements temporaires

---

	2015	2014
Billet à court terme, 1,31 %, rachetable au gré de la Société	7 928 908 \$	7 811 604 \$

---

### 5. Clients et autres débiteurs

---

	2015	2014
Clients	322 568 \$	507 474 \$
Royautés	–	694 057
Taxes de vente	110 276	105 715
Autres	251 825	334 571
	684 669 \$	1 641 817 \$

---

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 6. Stocks

	2015	2014
Produits finis	1 644 278 \$	1 838 330 \$
Matières premières et fournitures	593 303	427 997
	2 237 581 \$	2 266 327 \$

Le coût des stocks constaté dans le coût des ventes totalise 4 178 247 \$ en 2015 (4 485 511 \$ en 2014). Au cours de l'exercice 2014, un renversement de dévaluation des stocks de 60 516 \$ et une radiation de 278 262 \$ ont été constatés. Les dévaluations, renversements et radiations sont inclus dans le coût des ventes.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 7. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Équipement et mobilier de bureau	Matériel informatique	Équipement et outillage	Matériel roulant	Enseignes	Moules	Total
<b>Coût</b>								
Solde au 30 juin 2013	2 479 975 \$	423 093 \$	528 278 \$	905 857 \$	39 114 \$	77 155 \$	28 352 \$	4 481 824 \$
Acquisitions	164 395	28 377	93 136	40 019	–	–	–	325 927
Solde au 30 juin 2014	2 644 370	451 470	621 414	945 876	39 114	77 155	28 352	4 807 751
Acquisitions	7 279	37 269	3 756	49 900	–	28 882	–	127 086
Solde au 30 juin 2015	2 651 649 \$	488 739 \$	625 170 \$	995 776 \$	39 114 \$	106 037 \$	28 352 \$	4 934 837 \$
<b>Cumul des amortissements</b>								
Solde au 30 juin 2013	744 578 \$	250 366 \$	252 187 \$	476 494 \$	15 782 \$	20 560 \$	15 833 \$	1 775 800 \$
Amortissement	262 253	38 624	112 341	101 827	7 799	18 304	4 747	545 895
Solde au 30 juin 2014	1 006 831	288 990	364 528	578 321	23 581	38 864	20 580	2 321 695
Amortissement	277 871	42 208	90 101	86 506	6 060	23 711	4 814	531 271
Solde au 30 juin 2015	1 284 702 \$	331 198 \$	454 629 \$	664 827 \$	29 641 \$	62 575 \$	25 394 \$	2 852 966 \$
<b>Valeur comptable nette</b>								
30 juin 2014	1 637 539 \$	162 480 \$	256 886 \$	367 555 \$	15 533 \$	38 291 \$	7 772 \$	2 486 056 \$
30 juin 2015	1 366 947	157 541	170 541	330 949	9 473	43 462	2 958	2 081 871

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 8. Immobilisations incorporelles et goodwill

	Acquis							Total immobilisations incorporelles	Goodwill
	Brevet	Dossiers patients, permis et autres	Logiciels	Clause de non-concurrence	Technologie de tapis capteur développée à l'interne	Logiciel en développement à l'interne			
<b>Coût</b>									
Solde au 30 juin 2013	2 637 774 \$	1 339 519 \$	54 640 \$	98 833 \$	51 360 \$	– \$	4 182 126 \$	2 692 367 \$	
Acquisitions	–	–	3 061	–	–	386 565	389 626	–	
Solde au 30 juin 2014	2 637 774	1 339 519	57 701	98 833	51 360	386 565	4 571 752	2 692 367	
Acquisitions	–	–	–	–	–	139 286	139 286	–	
Solde au 30 juin 2015	2 637 774 \$	1 339 519 \$	57 701 \$	98 833 \$	51 360 \$	525 851 \$	4 711 038 \$	2 692 367 \$	
<b>Cumul des amortissements</b>									
Solde au 30 juin 2013	150 931 \$	173 510 \$	17 348 \$	63 083 \$	3 852 \$	– \$	408 724 \$	– \$	
Amortissement	293 086	95 682	12 030	8 000	38 520	–	447 318	–	
Solde au 30 juin 2014	444 017	269 192	29 378	71 083	42 372	–	856 042	–	
Amortissement	293 086	95 683	8 497	8 000	8 988	37 200	451 454	–	
Solde au 30 juin 2015	737 103 \$	364 875 \$	37 875 \$	79 083 \$	51 360 \$	37 200 \$	1 307 496 \$	– \$	
<b>Valeur comptable nette</b>									
30 juin 2014	2 193 757 \$	1 070 327 \$	28 323 \$	27 750 \$	8 988 \$	386 565 \$	3 715 710 \$	2 692 367 \$	
30 juin 2015	1 900 671	974 644	19 826	19 750	–	488 651	3 403 542	2 692 367	

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 8. Immobilisations incorporelles et goodwill (suite)

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à une seule unité génératrice de trésorerie, soit la Société dans son ensemble, qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable de ce regroupement d'UGT de trésorerie est établie selon le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Cette valeur a été déterminée en tenant compte du prix de l'action cotée sur les marchés actifs. La juste valeur du regroupement d'UGT prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs comme Niveau 3.

## 9. Emprunt bancaire

Les facilités de crédit de la Société, totalisant 550 000 \$, lesquelles étaient inutilisées au 30 juin 2015 et 2014, sont assujetties à une révision annuelle et se composent de marges de crédit à l'exploitation remboursables à vue. Les emprunts en vertu de la marge de crédit à l'exploitation portent intérêt au taux préférentiel canadien plus 1,5 %. Les facilités de crédit sont garanties par les créances, les stocks et certaines immobilisations corporelles de la Société d'une valeur comptable de 3 253 199 \$. Aux termes des modalités des ententes bancaires et de ses emprunts long terme, la Société est tenue de maintenir certains ratios financiers. Aux 30 juin 2015 et 30 juin 2014, la Société respectait les clauses restrictives.

## 10. Fournisseurs et autres créditeurs

	2015	2014
Fournisseurs et frais courus	1 135 741 \$	1 057 717 \$
Salaires	519 904	474 136
Charges sociales à remettre à l'État	7 758	18 811
	1 663 403 \$	1 550 664 \$

## 11. Produits différés

	2015	2014
Dépôts client	291 221 \$	415 841 \$
Produits différés du programme de fidélisation	77 808	83 640
	369 029 \$	499 481 \$

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 12. Dette à long terme

La dette à long terme se compose des éléments suivants :

	2015	2014
Prêt à terme, remboursable par mensualités de 66 666 \$ plus les intérêts calculés au taux préférentiel canadien plus 1,50 %, échéant en août 2018, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens, incluant entre autres les actifs corporels, incorporels, les stocks et les créances, pour une valeur comptable de 8 407 663 \$ plus une garantie sous forme d'un cautionnement. a)	1 645 285 \$	2 937 384 \$
Billet à payer, avec intérêts, au taux de 3,75 % annuellement, payable en trois versements égaux de 200 000 \$; le 1 <sup>er</sup> février 2014, le 1 <sup>er</sup> février 2015 et le 1 <sup>er</sup> février 2016	200 000	400 000
Billet à payer, avec intérêts de 3,75 % annuellement sur le solde, payable en trois versements égaux de 20 000 \$; le 1 <sup>er</sup> novembre 2013, le 1 <sup>er</sup> novembre 2014 et le 1 <sup>er</sup> novembre 2015	20 000	40 000
Billet à payer, sans intérêts, 55 000 \$ payable à demande et remboursé au cours de 2015	—	55 000
Autre emprunt	6 581	10 699
	1 871 866	3 443 083
Tranche échéant à moins d'un an	1 031 213	1 571 215
<b>Dette à long terme</b>	<b>840 653 \$</b>	<b>1 871 868 \$</b>

Les remboursements de principal exigibles sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2016	1 031 213 \$
2017	801 358
2018	39 295

a) Le 22 avril 2013, la Société a conclu une convention de crédit auprès d'une institution financière canadienne en vertu de laquelle le prêteur a mis à la disposition de la Société les facilités de crédit suivantes :

- i) un prêt à terme garanti, non renouvelable de cinq ans d'un montant maximal de 7 200 000 \$ dans le but de financer la Société.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 12. Dette à long terme (suite)

- a) Le 22 avril 2013, la Société a conclu une convention de crédit auprès d'une institution financière canadienne en vertu de laquelle le prêteur a mis à la disposition de la Société les facilités de crédit suivantes (suite) :
- ii) une marge de crédit, garantie par les débiteurs et les inventaires de la Société au montant maximal de 550 000 \$ (note 9).

La Société a jusqu'à présent utilisé 4 100 000 \$ du prêt à terme. Une partie des montants en vertu du prêt à terme de la convention de crédit sont remboursables avant échéance sans pénalités.

## 13. Engagements

La Société s'est engagée en vertu des baux pour les lieux occupés et d'un contrat de publicité à verser des paiements minimaux s'établissant comme suit :

	2015	2014
Moins d'un an	1 108 498 \$	1 102 545 \$
Plus d'un an et moins de cinq ans	2 593 575	2 486 708
Plus de cinq ans	412 907	1 473 732
	4 114 980 \$	5 062 985 \$

La charge locative pour l'exercice clos le 30 juin 2015 est de 1 349 073 \$ (1 402 662 \$ en 2014).

## 14. Capitaux propres

- a) Le capital-actions autorisé de la Société est constitué de ce qui suit :

Un nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries, aux droits, privilèges et conditions à être déterminés lors de leur émission, sans valeur nominale.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 14. Capitaux propres (suite)

a) Le capital-actions autorisé de la Société est constitué de ce qui suit (suite):

Les actions ordinaires émises et en circulation sont les suivantes :

	Nombre	Dollars
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2013	70 089 340	9 700 807 \$
Émis, net des frais d'émission d'actions et des impôts afférents	5 000 000	4 831 618
Exercice d'options sur actions	633 333	160 267
Solde au 30 juin 2014	75 722 673	14 692 692
Émis	500 000	225 000
Exercice d'options sur actions	50 000	13 495
Solde au 30 juin 2015	76 272 673	14 931 187 \$

50 000 options d'achat d'actions ont été exercées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015 (633 333 en 2014) pour une contrepartie en trésorerie de 7 500 \$ (87 000 \$ en 2014). Un montant de 5 995 \$ (73 267 \$ en 2014) a été reclassé du surplus d'apport suite à l'exercice de ses options. Le prix moyen de l'action à la date de l'exercice des options était de 0,79 \$ par action (1,03 \$ en 2014).

La Société a annoncé le 27 février 2014, la clôture d'un placement privé de 5 000 000 d'actions ordinaires à un prix de 1,00 \$ par action ordinaire pour un produit de 5 000 000 \$, réduit des frais d'émission de 168 382 \$ (net d'impôts de 61 936 \$).

La Société a annoncé le 28 avril 2015 une émission du Trésor de 500 000 actions ordinaires à un prix de 0,45 \$ par action ordinaire pour un produit total de 225 000 \$ relativement à l'acquisition de 49 % des actions ordinaires d'Orthoconcept (2008) inc. détenues par les actionnaires sans contrôle. Aucune contrepartie en trésorerie n'a été reçue par la Société. Les actions émises seront sous écrou pour une période de quatre (4) ans dont la moitié sera libérée après vingt-quatre (24) mois.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 14. Capitaux propres (suite)

### b) Rémunération à base d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions de la Société prévoit l'attribution d'options, par le conseil d'administration, à certains administrateurs, dirigeants, conseillers et employés leur permettant d'acquérir des actions ordinaires jusqu'à concurrence de 5 000 000 d'actions ordinaires. Les droits rattachés aux options attribuées sont acquis la journée de l'octroi. La durée maximale d'une option est de 10 ans et les conditions de levée sont déterminées lors de leur attribution.

Le prix d'exercice ne sera jamais moindre que le cours en vigueur le jour de l'attribution, moins les escomptes applicables autorisés par la Bourse TSX. Le nombre d'actions pouvant être accordées à un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ne doit pas dépasser 5 % des actions émises et en circulation du capital social. Ce pourcentage s'établit à 2 % pour les consultants.

Le tableau suivant présente les informations au sujet des variations survenues depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013 à l'égard des options sur actions :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 30 juin 2013	2 325 000	0,19 \$
Exercées	(633 333)	0,14
Solde au 30 juin 2014	1 691 667	0,20
Exercées	(50 000)	0,15
Solde au 30 juin 2015	1 641 667	0,20 \$
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	1 641 667	0,20 \$

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 14. Capitaux propres (suite)

### b) Rémunération à base d'actions (suite)

Le tableau suivant présente le détail des options sur actions en circulation :

						2015
Options en circulation			Options pouvant être exercées			
Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré	
0,11 \$ à 0,14 \$	100 000	0,11 \$	5,18	100 000	0,11 \$	
0,15 \$ à 0,16 \$	1 341 667	0,15	4,16	1 341 667	0,15	
0,17 \$ à 0,62 \$	200 000	0,62	7,86	200 000	0,62	
	<b>1 641 667</b>			<b>1 641 667</b>		

						2014
Options en circulation			Options pouvant être exercées			
Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré	
0,11 \$ à 0,14 \$	100 000	0,11 \$	6,18	100 000	0,11 \$	
0,15 \$ à 0,16 \$	1 391 667	0,15	5,16	1 391 667	0,15	
0,17 \$ à 0,62 \$	200 000	0,62	8,86	200 000	0,62	
	<b>1 691 667</b>			<b>1 691 667</b>		

La Société n'a enregistré aucune charge relative à des paiements fondés sur des actions pour les exercices clos les 30 juin 2015 et 2014.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 14. Capitaux propres (suite)

### c) Résultat par action

#### i) Résultat par action de base

Le calcul de la perte nette par action de base au 30 juin 2015 est basé sur une perte nette attribuable aux propriétaires de la Société de 6 981 455 \$ (profit net de 1 235 450 \$ en 2014), et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de 75 851 440 (72 051 166 en 2014) est calculé comme suit :

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	2015	2014
Actions ordinaires émises au 1 <sup>er</sup> juillet	75 722 673	70 089 340
Effet de l'émission des actions du placement privé	117 061	1 741 266
Effet des options d'achat d'actions exercées	11 706	220 560
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires au 30 juin	75 851 440	72 051 166

#### ii) Résultat par action dilué

Le calcul de la perte nette par action dilué au 30 juin 2015 est basé sur une perte nette de 6 981 455 \$ (profit net de 1 235 450 \$ en 2014), et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour les effets potentiellement dilutifs de toutes les options d'achat d'actions ordinaires, calculé comme suit :

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	2015	2014
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base	75 851 440	72 051 166
Effet des titres potentiels dilutifs	–	1 290 993
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué au 30 juin	75 851 440	73 342 159

Au 30 juin 2015, la perte diluée par action équivalait au même montant que la perte correspondante au résultat de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions occasionné par la perte subie au cours de l'exercice. Toutes les options en circulation au 30 juin 2015 pourraient avoir un effet de dilution dans le futur.

Au 30 juin 2014, toutes les options ont été incluses au calcul du nombre moyen pondéré d'actions diluées en raison de leur effet dilutif.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 14. Capitaux propres (suite)

c) Résultat par action (suite)

ii) Résultat par action dilué (suite)

La valeur moyenne du marché des actions de la société pour fins du calcul de l'effet dilutif des options d'achat d'actions est basée sur des prix cotés sur le marché pour la période durant laquelle les options étaient en circulation.

## 15. Participation ne donnant pas le contrôle

La participation ne donnant pas le contrôle était attribuée à Orthoconcept (2008) inc., dont le principal établissement est situé au Canada, pays où l'entreprise a été constituée, et qui exerce ses activités dans la fabrication et la vente d'orthèses plantaires et d'orthèses générales. Au 30 juin 2014, la participation des propriétaires sans contrôle s'établissait à 49 %. Le 28 avril 2015, la Société a acquis 49 % des actions émises et en circulation d'Orthoconcept (2008) inc. devenant ainsi l'actionnaire unique d'Orthoconcept (2008) inc. Cette transaction est une transaction non monétaire et est ainsi exclue des tableaux consolidés des flux de trésorerie.

	30 juin 2015	30 juin 2014
Actifs courants	– \$	1 273 993 \$
Actifs non courants	–	656 156
Passifs courants	–	1 340 329
Passifs non courants	–	152 536
<b>Actif net</b>	<b>– \$</b>	<b>437 284 \$</b>
Actif net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	– \$	214 269 \$

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 15. Participation ne donnant pas le contrôle (suite)

	28 avril 2015	30 juin 2014
Produits	4 230 199 \$	6 278 000 \$
Perte nette et résultat global	(85 231)\$	(10 810)\$
Perte nette et résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(41 763)\$	(5 297)\$

## 16. Autres éléments

La nature de ces autres éléments provient d'une part d'un différend relatif à l'interprétation de la part du Ministère du Revenu du Québec (« MRQ »), qui modifierait le traitement fiscal relativement à l'application des taxes de vente des chaussures sous ordonnances médicales. Selon la nouvelle interprétation, même sous ordonnance médicale, les chaussures orthopédiques préfabriquées seraient taxables. Cette décision a été contestée par la Société et elle est actuellement en attente de règlement. Chacune des filiales de la Société ont été cotisées individuellement par le MRQ. La direction a provisionné la totalité de la cotisation imposée par le MRQ. D'autre part, en raison de l'incertitude quant au recouvrement du crédit d'impôt remboursable de 2008 acquis lors de l'acquisition des actions ordinaires émises et en circulation de Victhom Bionique Humaine inc. le 26 avril 2013, la Société a renversé le montant ayant été comptabilisé à l'origine.

Le tableau qui suit indique la nature des montants inclus dans les autres éléments des états consolidés du résultat global.

Cotisation du MRQ liée aux taxes de vente couvrant l'exercice 2011-2013	170 393 \$
Renversement du crédit d'impôt non remboursable de 2008 de Victhom Bionique Humaine inc.	169 519
	339 912 \$

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 17. Informations supplémentaires concernant les états consolidés du résultat global

Charges au titre des avantages du personnel

	2015	2014
Traitements et salaires (y compris les primes et les incitatifs à long terme)	6 788 274 \$	6 682 985 \$

## 18. Charge d'impôts sur le résultat

Les composantes importantes de la charge d'impôts sur le résultat s'établissent comme suit :

	2015	2014
Impôts sur le résultat (recouvrés) exigibles	(20 738)\$	43 138 \$
Impôts différés		
Réduction de valeur liée aux actifs d'impôts reconnus durant les exercices antérieurs	6 401 319	373 900
Charge d'impôts sur le résultat	6 380 581 \$	417 038 \$

Le rapprochement des impôts sur le résultat calculé aux taux d'imposition canadiens en vigueur de 26,90 % pour l'exercice 2015 et 2014 et la charge d'impôts sur le résultat s'établit comme suit pour les exercices :

	2015	2014
Impôts sur le résultat aux taux d'imposition prévus par la loi	(172 869)\$	443 094 \$
Augmentation imputable aux éléments suivants :		
Charges non déductibles	18 820	17 073
Variations des différences temporaires déductibles de l'exercice non comptabilisées	135 002	–
Réduction de valeur liée aux actifs d'impôts reconnus durant les exercices antérieurs	6 401 319	–
Autres	(1 691)	(43 129)
Charge d'impôts sur le résultat	6 380 581 \$	417 038 \$

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 19. Impôts et crédits d'impôts différés

Le tableau suivant présente les composantes de l'actif et du passif d'impôts sur le résultat différés :

	30 juin 2015		30 juin 2014	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Report de pertes	1 875 356 \$	– \$	4 606 946 \$	– \$
Dépense de recherche et développement	735 966	–	3 724 541	–
Immobilisations corporelles	153 150	–	–	41 453
Immobilisations incorporelles	–	780 231	–	878 231
Frais de financement	43 264	–	61 936	–
Autres	19 911	–	13 996	–
Crédits d'impôts fédéraux différés	3 290 155	885 052	4 604 792	1 238 689
	6 117 802	1 665 283	13 012 211	2 158 373
Compensation des actifs et passifs	(1 665 283)	(1 665 283)	(2 158 373)	(2 158 373)
	4 452 519 \$	– \$	10 853 838 \$	– \$

Au besoin, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur des actifs d'impôts différés et crédits d'impôts différés à un montant dont la réalisation est probable. Au moment d'estimer la probabilité de réalisation de ces actifs, la direction évalue s'il est probable ou non que la totalité des actifs sera réalisée. Ultiment, la réalisation de ces actifs dépend de la réalisation de résultats imposables futurs et de l'admissibilité des attributs fiscaux. Si la Société détermine qu'elle pourra réaliser ses actifs d'impôts et crédits d'impôts non reconnus, elle en rajustera le montant et ajustera le résultat de l'exercice au cours duquel elle en arrive à ce constat.

Les pertes reportées autres qu'en capital ont une échéance s'étalant de 2026 à 2033. La Société n'a pas reconnu des pertes autres qu'en capital fédéral pour un montant de 26 627 053 \$ au 30 juin 2015 (7 877 000 \$ au 30 juin 2014).

Les crédits d'impôts différés représentent des crédits d'impôts non remboursables au titre de la recherche et du développement aux fins de l'impôt canadien. La Société n'a pas reconnu des crédits d'impôts différés pour un montant totalisant 3 712 203 \$ au 30 juin 2015 (2 403 463 \$ au 30 juin 2014).

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 19. Impôts et crédits d'impôts différés (suite)

Les dépenses de recherche et développement n'ont pas d'échéance. La Société n'a pas reconnu des dépenses de recherche et développement pour un montant de 26 046 068 \$ au fédéral et 36 437 851 \$ au provincial au 30 juin 2015 (25 889 000 \$ au fédéral et 11 155 000 \$ au provincial au 30 juin 2014).

Le sommaire des attributs fiscaux disponibles qui peuvent réduire le revenu futur imposable de la Société et les impôts à payer se résume comme suit :

Pertes autres qu'en capital - Fédéral

Année d'expiration	Solde à la fin de l'année
2026	3 841 227 \$
2027	5 910 863
2028	7 623 199
2029	142 493
2030	5 953 129
2031	1 224 850
2032	875 901
2033	1 055 391
	<b>26 627 053 \$</b>

Pertes autres qu'en capital - Québec

Année d'expiration	Solde à la fin de l'année
2027	654 846 \$
2028	5 418 475
2029	46 174
2030	6 479 490
2031	1 223 937
2032	881 574
2033	1 054 794
	<b>15 759 290 \$</b>

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 19. Impôts et crédits d'impôts différés (suite)

Crédits d'impôt à l'investissement - Fédéral

Année d'expiration	Solde à la fin de l'année
2023	491 818 \$
2024	952 247
2025	1 095 337
2026	1 027 182
2027	924 967
2028	1 087 628
2029	778 571
2030	537 265
2033	18 881
2034	43 610
2035	44 851
	<b>7 002 357 \$</b>

Dépenses de recherche et développement

Année d'expiration	Solde à la fin de l'année
Illimité - Fédéral	26 046 068 \$
Illimité - Québec	42 622 439

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 19. Impôts et crédits d'impôts différés (suite)

La variation des actifs et passifs d'impôts sur le résultat différés s'établit comme suit :

	Solde au 30 juin 2013	Résultats	Capitaux propres	Solde au 30 juin 2014	Résultats	Solde au 30 juin 2015
Report de perte	4 786 154 \$	(179 208)\$	– \$	4 606 946 \$	(2 731 590)\$	1 875 356 \$
Dépenses de recherche et développement	3 833 729	(109 188)	–	3 724 541	(2 988 575)	735 966
Immobilisations corporelles	(85 701)	44 248	–	(41 453)	194 603	153 150
Immobilisations incorporelles	(900 755)	22 524	–	(878 231)	98 000	(780 231)
Frais de financement	–	–	61 936	61 936	(18 672)	43 264
Crédits d'impôts fédéraux différés	3 532 375	(166 272)	–	3 366 103	(961 000)	2 405 103
Autres	–	13 996	–	13 996	5 915	19 911
	<b>11 165 802 \$</b>	<b>(373 900)\$</b>	<b>61 936 \$</b>	<b>10 853 838 \$</b>	<b>(6 401 319)\$</b>	<b>4 452 519 \$</b>

Aux 30 juin 2015 et 2014, aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'a été constaté relativement aux différences temporelles découlant de placements dans des filiales puisque la Société contrôle les décisions relativement à la réalisation de ces passifs et qu'il est probable que les différences temporelles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 20. Transactions avec des parties liées

Les filiales de la Société sont énumérées dans le tableau suivant :

Nom	Pays d'incorporation	Part d'intérêt	
		2015	2014
Laboratoire Victhom inc.	Canada	100 %	100 %
Orthoconcept (2008) inc.	Canada	100 %	51 %

Le 28 avril 2015, la Société a acquis 49 % des actions émises et en circulation d'Orthoconcept (2008) inc. devenant ainsi l'actionnaire unique d'Orthoconcept (2008) inc.

Rémunération des membres clés de la direction pour l'exercice clos le 30 juin :

	2015	2014
Avantages courants	155 314 \$	128 640 \$
Honoraires de consultation	80 000	80 000
	235 314 \$	208 640 \$

Autres transactions avec des parties liées pour l'exercice clos le 30 juin :

	2015	2014
Transactions avec une entité ayant un actionnaire commun - achats	331 136 \$	384 083 \$
Solde à payer à une entité ayant un actionnaire commun	87 543	92 255
Transactions avec une entité ayant un actionnaire commun - redevances	6 704	6 313
Solde à recevoir d'un actionnaire	–	147 879

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 21. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement reliés aux activités opérationnelles

La variation nette se détaille comme suit :

	2015	2014
Clients et autres débiteurs	957 148 \$	(813 963)\$
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	(55 959)	–
Stocks	28 746	170 413
Charges payées d'avance	13 851	(73 766)
Fournisseurs et autres créditeurs	115 364	85 766
Produits différés	(130 452)	(47 149)
	928 698 \$	(678 699)\$

## 22. Instruments financiers

### a) Information sur la juste valeur des instruments financiers

Le classement des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs doit être déterminé d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui sera important pour réévaluation de la juste valeur dans son intégralité.

La Société détient des actifs classés en prêts et créances et des passifs financiers au coût amorti. La Société a établi que la valeur comptable de ces actifs et passifs financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur en raison de la période relativement brève qui reste à courir jusqu'à l'échéance de ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme qui est déterminée à des fins de divulgation, est calculée sur la valeur actualisée des sorties de fonds en capital et intérêts, escomptées au taux du marché à la date de clôture.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 22. Instruments financiers (suite)

### a) Information sur la juste valeur des instruments financiers (suite)

					2015
	Valeur comptable	Juste valeur			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs présentés au coût amorti					
Trésorerie	2 075 015 \$				
Placements temporaires	7 928 908				
Clients et autres débiteurs	684 669				
Passifs présentés au coût amorti					
Fournisseurs et autres créditeurs	1 663 403 \$				
Dette à long terme	1 871 866	–	–	1 893 247	

  

					2014
	Valeur comptable	Juste valeur			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs présentés au coût amorti					
Trésorerie	2 695 102 \$				
Placements temporaires	7 811 604				
Clients et autres débiteurs	1 641 817				
Passifs présentés au coût amorti					
Fournisseurs et autres créditeurs	1 550 664 \$				
Dette à long terme	3 443 083	–	–	3 472 364	

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 22. Instruments financiers (suite)

### b) Risques découlant des instruments financiers et gestion des risques

La Société est exposée à une variété de risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris les risques de change et de taux d'intérêt). Le programme de gestion du risque global de la Société met l'accent sur l'imprévisibilité des marchés financiers et vise à minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière de la Société.

#### i) Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une perte puisse survenir en raison de l'incapacité d'une autre partie à se conformer aux obligations du contrat. La Société effectue un suivi régulier de son exposition au risque de crédit et elle prend des mesures pour atténuer les probabilités que cette exposition se traduise par des pertes réelles.

Dans le cours normal de ses activités, la Société effectue un suivi de la condition financière de ses clients. Aux 30 juin 2015 et 2014, la Société n'est exposée à aucun risque important relatif aux clients et autres débiteurs. La Société établit une provision pour créances douteuses qui correspond au risque de crédit associé à ses propres clients, aux tendances historiques et à la conjoncture économique. Au 30 juin 2015, des comptes clients de 205 661 \$ (253 173 \$ au 30 juin 2014) étaient en souffrance et une provision pour créances douteuses de 125 733 \$ (112 658 \$ au 30 juin 2014) a été comptabilisée. L'analyse du classement chronologique des comptes clients avant provision pour mauvaises créances est présentée ci-après :

	2015	2014
Courant et jusqu'à trois mois	351 521 \$	1 061 016 \$
Plus de trois mois	96 780	253 173
	448 301 \$	1 314 189 \$

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 22. Instruments financiers (suite)

### b) Risques découlant des instruments financiers et gestion des risques (suite)

#### i) Risque de crédit (suite)

De plus, les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à des concentrations significatives de risque de crédit consistent en dépôts sous forme de trésorerie et de placements temporaires. La Société effectue ses placements auprès de grandes institutions financières nord-américaines. La Société a des politiques de placement conçues pour assurer la sécurité et la préservation de son capital, répondre à ses besoins en liquidités et offrir des rendements appropriés.

#### ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion du risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes excessives ou risquer que sa réputation soit atteinte. En outre, la Société gère le risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés.

Le tableau qui suit indique les montants exigibles en fonction des dates d'échéance contractuelles des passifs financiers aux 30 juin 2015 et 30 juin 2014 :

	2015			
	Valeur comptable	0 à 12 mois	1 à 3 ans	+ de 3 ans
Fournisseurs et autres créiteurs	1 663 403 \$	1 663 403 \$	– \$	– \$
Dette à long terme	1 871 866	1 083 295	888 683	–

# ERGO RECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

## 22. Instruments financiers (suite)

### b) Risques découlant des instruments financiers et gestion des risques (suite)

#### ii) Risque de liquidité (suite)

		2014		
	Valeur comptable	0 à 12 mois	1 à 3 ans	+ de 3 ans
Fournisseurs et autres créiteurs	1 550 664 \$	1 550 664 \$	– \$	– \$
Dette à long terme	3 443 083	1 579 116	1 826 581	66 667

#### iii) Risque de change

La Société réalise moins de 1 % de ses produits en monnaie étrangère et 21 % (6 % en 2014) de ses achats en euros. Par conséquent, la Société est exposée à des risques de marché liés aux fluctuations de l'euro. Les fournisseurs et autres créiteurs incluent un solde de 271 832 \$, libellé en euros.

Aux 30 juin 2015 et 2014, si les autres variables demeurent inchangées, une variation à la hausse ou à la baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro n'aurait pas d'incidence significative sur le résultat net.

#### iv) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Société à un risque de juste valeur alors que les instruments financiers à taux variables l'exposent à un risque de variation des flux de trésorerie.

Aux 30 juin 2015 et 2014, une augmentation ou une diminution hypothétique de 1 % du taux d'intérêt au cours de l'exercice n'aurait pas d'incidence significative sur le résultat net.

# ERGORECHERCHE LTÉE

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)  
(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin 2015 et 2014

---

## 23. Information concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de commercialiser ses produits, de financer ses activités de vente et de marketing, ses activités de recherche et de développement, ses charges générales et administratives, son fonds de roulement et l'ensemble de ses dépenses en immobilisations, y compris celles associées aux immobilisations corporelles et incorporelles. La capacité de financer ses besoins dans l'avenir dépend de la capacité de la Société d'accéder à des capitaux supplémentaires et de maintenir les flux de trésorerie provenant de ses opérations.

Depuis sa création, la Société finance ses besoins à même ses flux de trésorerie et ses emprunts institutionnels qui sont sujets à diverses clauses restrictives qui étaient toutes respectées aux 30 juin 2015 et 30 juin 2014. La Société essaie autant que possible d'optimiser ses besoins de liquidités par des sources non dilutives, notamment des crédits d'impôt à la recherche, des subventions et des emprunts bancaires.

Les objectifs de gestion du capital présentés ci-dessus demeurent inchangés comparativement à l'exercice précédent.

Au 30 juin 2015, la trésorerie s'élève à 2 075 015 \$ et les placements temporaires à 7 928 908 \$. La Société est d'avis que ses rentrées nettes liées à l'exploitation et les ressources financières existantes devraient être suffisantes pour répondre aux besoins de la Société au-delà du 30 juin 2016.

## 24. Information sectorielle

La Société dispose d'un seul secteur isolable, celui du marché orthopédique, et aide à la mobilité. Elle vend ses produits sur le marché canadien et la totalité de ses activités sont menées au Canada.

## 25. Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation et par le biais d'acquisitions, la Société fait l'objet de réclamations et de litiges.

Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

## 26. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 19 octobre 2015, la Société a remboursé la somme de 500 000 \$ sur la dette à long terme.